

**Tableau : Augmentation des primes maladie 2012 par canton**

<b>Canton</b>	<b>Augmentation moyenne</b>
Appenzell Rhodes-Int.	8 %
Jura	7 %
Fribourg	6 %
Appenzell Rhodes-Ext.	6 %
Glaris	6 %
Uri	6 %
Nidwald	5 %
Zurich	5 %
Saint-Gall	5 %
Bâle-Ville	5 %
Genève	4 %
Schwyz	4 %
Zoug	4 %
Soleure	4 %
Argovie	4 %
Schaffhouse	4 %
Bâle-Campagne	3 %
Valais	3 %
Thurgovie	3 %
Lucerne	3 %
Vaud	3 %
Grisons	2 %
Neuchâtel	2 %
Obwald	1 %
Berne	0 %
Tessin	0 %
<b>Suisse entière</b>	<b>3 %</b>

Source : comparis.ch, état au 13 septembre 2011

**Remarques :**

- Les pourcentages sont arrondis à l'unité.
- Calculs de l'augmentation moyenne des primes de l'assurance de base obligatoire effectués en fonction du nombre d'assurés par caisse maladie. Sont représentés ici la totalité des tranches d'âge, des niveaux de franchise et des modèles d'assurance.